**AVIS DE NON-DISCRIMINATION**

[Name of recipient] respecte les lois concernant les droits civils fédéraux, et s’engage à fournir ces programmes et services sans aucune discrimination et en conformité avec :

* *Le titre VI de la Loi sur les droits civils de 1964,* qui interdit toute discrimination en fonction de la **race, couleur de la peau, ou origine nationale** (y compris **la langue**).
* *L’article 504 de la Loi sur la réhabilitation de 1973,* qui interdit toute discrimination fondée sur
**un handicap**.
* *Le titre IX de la Loi de 1972 concernant les Amendements sur l’éducation,* qui interdit toute discrimination fondée sur le **sexe** dans les programmes ou activités éducatives.
* *La Loi de 1975 sur la discrimination fondée sur l’âge,* qui interdit toute discrimination fondée sur **l’âge**.
* *La directive 6 C.F.R. Partie 19 émanant du Département américain de la sécurité intérieure,* qui interdit toute discrimination fondée sur la **religion** dans les programmes de services sociaux.

**Pour porter plainte**

Si vous estimez que [Name of recipient] n’a pas fourni ces services ou a effectué toute autre discrimination fondée sur la race, la couleur de la peau, l’origine nationale (y compris la langue), un handicap, le sexe ou l’âge, vous pouvez porter plainte en personne ou par courrier, fax ou courriel auprès de : [Name and contact information of point of contact].

Vous pouvez également porter plainte pour atteinte aux droits civils auprès du Département américain de la sécurité intérieure, bureau des Droits civils et des libertés publiques (CRCL) :

**Courriel** : CRCLCompliance@hq.dhs.gov (méthode la plus rapide pour porter plainte)
**Fax :** 202-401-4708
**Par courrier** :

U.S. Department of Homeland Security
Office for Civil Rights and Civil Liberties
Compliance Branch
245 Murray Lane, SW
Building 410, Mail Stop #0190
Washington, D.C. 20528

Pour plus d’informations : [www.dhs.gov/crcl](http://www.dhs.gov/crcl)
Tél. 202-401-1474 Numéro gratuit : 1-866-644-8360

**Renseignements et services pour les personnes handicapées ou celles dont l’anglais n’est pas courant**

[Name of Recipient]

* Fournit du matériel et des services gratuits, comme l’accès à des interprètes en langue des signes et d’autres types de renseignements écrits (gros caractères, formats audio ou électroniques, etc.), pour communiquer efficacement avec les personnes handicapées.
* Fournit des services de langue gratuits, dont les prestations d’interprètes qualifiés en langues étrangères et des renseignements dans d’autres langues, afin d’assurer aux individus ne parlant pas couramment l’anglais le meilleur accès possible aux programmes et activités.

**Si vous avez besoin de ces services, contactez** :

[Name and contact information of appropriate point of contact].